

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 5

Artikel: Les seigneurs et la famille de Pont-en-Ogoz
Autor: Barras, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

longueur sur 99 de largeur¹. Son pourtour offre des murs en blocage revêtus extérieurement de pierres de petites dimensions, de petit appareil allongé, de cordons de briques etc. On peut distinguer la place des entrées, soit corridors. Et c'est tout. La partie située au couchant est moins maltraitée que les autres parties ; ici les maçonneries ont mieux résisté et cependant l'épaisseur des murs n'est pas grande, ils ne présentent pas des masses mais de petites cellules que des érudits ont pris pour des cages où l'on enfermait des fauves. C'est plutôt des constructions pour soutenir les gradins² et certainement l'amphithéâtre de Vindonissa était comme presque tous les monuments de ce genre. Bien qu'il ne reste rien ou presque rien de l'extérieur, il offrait probablement deux étages surmontés d'un attique.

Fr. REICHLEN.

Fribourg, mars 1902.

LES SEIGNEURS & LA FAMILLE DE PONT-EN-OGOZ

En 1854, feu le chapelain Dey publiait dans le *Mémorial de Fribourg* une excellente étude sur l'ancienne seigneurie de Pont-en-Ogoz (Gruyère).

Après avoir mentionné les noms et les faits importants des principaux seigneurs de Pont qui ont laissé des traces de leur passage, l'auteur arrive à une époque où cette famille, autrefois très nombreuse, n'a plus que quelques survivants dispersés. En 1405 la seigneurie de Pont passa aux mains

¹ Le grand axe de l'amphithéâtre du Colisée, qui contenait 87,000 places, est de 188 m.

² Le bois a dû probablement entrer pour beaucoup dans ce bâtiment, car les murs, tels qu'ils se présentent, n'auraient pu supporter une vaste construction en pierres.

de François de Ferney, seigneur de Billens, puis devint quelque temps plus tard propriété de la famille de Menthon qui vendit ses droits sur Pont à l'Etat de Fribourg récemment admis dans la Confédération suisse pour le prix de 16,000 florins de Savoie. Fribourg fit de Pont-en-Ogoz un baillage : Guillaume d'Affry en fut le premier bailli.

La famille de Pont disparut donc de ses possessions au commencement du XV^e siècle et ses membres se dispersèrent. François de Pont qui, en 1450, vivait à Fribourg, n'avait plus aucune part aux riches domaines de ses aïeux. « Une branche de la famille de Pont, dit le chapelain Dey, se propagea obscure dans le canton de Vaud. On assure qu'elle n'est pas éteinte ». C'est précisément de cette branche de la famille de Pont que nous essayerons de dire ici quelques mots.

Depuis fort longtemps, la famille de Pont possérait des terres et des vignes au bord du Léman, entre autres près de Vevey, St-Saphorin et Pully où plusieurs de ses membres étaient venus se fixer. En 1482 nous trouvons Antoine de Pont remplissant les fonctions de gouverneur de St-Saphorin ; il épousa une des filles d'Abraham Wullyamoz, conseiller de Lausanne. Son fils, Antoine de Pont de Rivaz, est également mentionné en 1498 comme « gouverneur de la grande communauté de St-Saphorin ». Etienne, fils d'Antoine, qui remplit également les mêmes fonctions que son père, fit accolter dans le contrat de mariage de son fils Jean le nom de sa grand'mère à celui de ses ancêtres et transformer ainsi le nom de famille en celui de *Pont-Wullyamoz*. Le fils de Jean quitta le domicile de ses aïeux et vint se fixer à Lausanne où il acheta le droit de bourgeoisie et épousa Georgette de la Harpe. Ses descendants conservèrent l'adjonction Wullyamoz et plus tard, ils omirent même le mot de Pont pour s'appeler *Wullyamoz* tout court.

Quelle est la raison de ce changement de nom ? C'est une

question sur laquelle il est permis de discuter et même de se perdre en suppositions. Peut-être est-ce pour sauvegarder des intérêts matériels et hériter les derniers survivants de la famille Wullyamoz qui allait s'éteindre et s'éteignit, en effet, peu de temps après? Ou bien était-ce, peut-être, pour éviter une confusion entre la famille de Pont et la famille de Pont-Verre dont le nom était devenu odieux à Lausanne depuis la lutte acharnée soutenue par les villes de Lausanne et de Genève contre la noblesse savoyarde et vaudoise des « chevaliers de la cuillère » dont François de Pont-Verre était le chef? Peut-être encore est-ce ensuite de la perte de la seigneurie de Pont que les descendants jugèrent à propos de changer leur nom? Ces trois hypothèses sont également admissibles.

Quoiqu'il en soit, la famille de Pont prit domicile fixe et définitif à Lausanne, se soumit au nouvel ordre de choses établi après la conquête du pays de Vaud par les Bernois et embrassa la réforme. Elle continua à porter le nom de Wullyamoz qu'elle avait adopté, tout en gardant le souvenir de son origine, de sa noble ascendance et de son nom primitif.

Plusieurs membres de cette famille remplirent soit à Lausanne, dans la vie civile, des charges importantes réservées alors aux seules familles nobles, soit à l'étranger sous les drapeaux comme officiers de troupes suisses dans divers pays.

Vers la fin du XVIII^e siècle, les Wullyamoz commencèrent à reprendre leur véritable nom de famille et à s'appeler de nouveau de Pont-Wullyamoz. Jean-Isaac de Pont-Wullyamoz fut capitaine dans un des régiments suisses au service de France. Sa veuve, Marie-Louise-Françoise de Pont née Burnand, de Sépey, qui s'était convertie au catholicisme, se décida à quitter sa patrie après l'occupation du pays de Vaud par les troupes de la République française et se réfugia

avec son fils mineur à Vienne en Autriche où elle mourut en 1814. Le jeune homme fut admis à la *Theresianische Ritteracademie* où il reçut l'éducation réservée aux familles de la noblesse. Entré au service autrichien en 1809, il remplit successivement plusieurs charges importantes soit à la cour, soit dans l'administration civile et fut créé baron avec titre héréditaire pour ses descendants par l'empereur Ferdinand I^{er}, en 1845.

Son fils, le baron Alphonse de Pont, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, ministre plénipotentiaire et conseiller intime à la Cour d'Autriche, conserve avec soin les nombreux papiers et parchemins concernant la seigneurie et la famille de Pont. Avec beaucoup de bienveillance il s'est offert à mettre gratuitement à la disposition de la commune de Pont-en-Ogoz une copie vidimée de tous les actes qui peuvent intéresser cette commune, travail dont il s'occupe actuellement, « voulant, dit-il, conserver le souvenir de ses aïeux sur les lieux mêmes qu'ils ont habités pendant tant de siècles ».

Paul BARRAS.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Société d'histoire et d'archéologie de Genève (*Séance du 27 février*). — M. Cartier ouvre la séance par la lecture d'une notice nécrologique consacrée au regretté Charles Morel, et le président s'attache à faire ressortir les grandes qualités de cœur aussi bien que les aptitudes du savant modeste dont le départ laisse un vide considérable dans les rangs de la Société, à laquelle il avait consacré dès son admission, en 1875, des travaux d'une très réelle valeur, concernant principalement les antiquités latines des environs et l'étude des textes historiques du haut moyen âge.

M. Cartier mentionne tout particulièrement la plus importante des publications du défunt : *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains*, qui occupe la majeure partie du tome XX des *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie*.

M. Henry Tronchin donne lecture de quelques fragments d'un